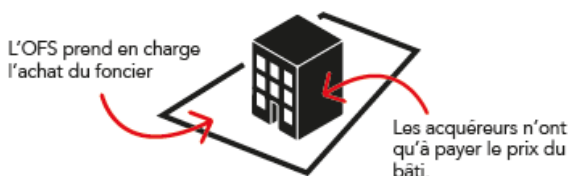


COMMUNIQUÉ DE PRESSE**RENAUD PAYRE ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ORGANISME DE FONCIER SOLIDAIRE DE LA MÉTROPOLE DE LYON**

Ce lundi 28 septembre Renaud Payre, Vice-Président délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville, a été élu président de l'Organisme de Foncier Solidaire métropolitain (OFSM). Créé fin 2019, l'OFSM a pour objectif de proposer aux ménages une offre de logement durablement abordable en prenant en charge l'achat du foncier.

Issus de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) de 2014, les OFS, regroupés au sein d'un réseau national Foncier Solidaire France, sont des structures à but non lucratif qui regroupent des acteurs de l'habitat au service de leur territoire. Elles achètent des terrains et des immeubles pour revendre le bâti à des ménages et leur louer le foncier. Elles œuvrent pour un « foncier solidaire » car elles permettent à des ménages de devenir propriétaires de leur résidence principale à un prix inférieur aux prix du marché.

L'OFS de la Métropole de Lyon a été créé le 4 novembre 2019 par la Métropole de Lyon, Est Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Action Logement et la Banque des Territoires.



Ce dispositif permet donc, d'une part, de diminuer le coût pour les ménages accédant, le montant de la charge foncière étant conservé par l'OFS et le logement ouvrant droit à la TVA à 5.5%, et d'autre part de maîtriser les prix dans la durée, les prix de revente étant encadrés par un Bail Réel Solidaire (BRS).

150 logements ont été engagés depuis sa création fin 2019, soit 100% de son objectif 2020, pour un prix de vente m² SHAB TTC toujours inférieur à 3000 €. Une montée en charge est visée au cours de cette mandature.

Renaud Payre, au moment de son élection a fait part de sa volonté « *de voir l'OFSM prendre une place centrale dans notre politique du logement. Face à l'envolée des prix sur notre territoire, notamment en hypercentre, ce dispositif permet de proposer des logements environ 50% des prix de l'accession libre, et ainsi à des foyers modestes de rester dans ces quartiers. Ce dispositif se déploie également sur l'ensemble de la Métropole. Après cette année de lancement, dans un contexte de crise sanitaire, nous souhaitons aller plus vite, plus fort, dans le développement de ce dispositif. Nous allons augmenter considérablement le nombre d'appartements proposés en travaillant en étroite collaboration avec les communes et les acteurs du logement. Je souhaite inscrire l'OFS dans une trajectoire de développement volontariste permettant d'aboutir à une offre de 1 000 logements BRS par an* »

Contact presseNicolas Perez nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59